

# DÉCLARATION D'INTÉRÊTS ET D'ACTIVITÉS

**SON-FORGET**

**Joachim**

**Député**

Élu(e) ou nommé(e) le : 19/06/2017

Déclaration déposée le : 11/08/2017 13:44:45

## Renseignements personnels :

Année de naissance : 15/04/1983

Adresse :

**1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Employeur : Pierre Naftule de 05/2015 à 06/2015 Acteur de théâtre Commentaire : Calculé sur conversion 1.1 CHF = 1 euros salaire brut 1625 euros	2015 : 1477 € Brut
Employeur : Etablissement hospitalier de la Côte de 11/2015 à 10/2016 Médecin assistant en radiologie Commentaire : 20527 CHF en 2015 117511 CHF en 2016 conversion 1.1 CHF = 1 EUR	2015 : 18660 € Brut 2016 : 106828 € Brut
Employeur : Compagnie Hime de 01/2016 à 02/2016 Artiste Concertiste Réalisation Commentaire : conversion 1.1 CHF = 1 EUR	2016 : 196 € Brut
<p style="text-align: center;"><b>[Activité conservée]</b></p> Employeur : Centre Hospitalier Universitaire Vaudois de 01/2011 à 08/2017 Médecin assistant puis chef de clinique en radiologie Commentaire : Montants originels: 31417 CHF 29779 CHF 33865 CHF 97684 CHF 101491 CHF 23103 CHF 66806.45 CHF conversion 1.2 CHF = 1 EUR pour 2011 à 2014 inclus conversion 1.1 CHF = 1 EUR pour 2015 à 2017 inclus Je conserve une activité depuis le 1er juillet 2017 à 30% dans cette structure hospitalière publique. 20% sont dédiés à l'activité clinique en soir et week end essentiellement et une partie de l'activité à hauteur de 10% est dédiée à la supervision d'une thèse de médecine pour un médecin assistant doctorat et supervision d'une assistante de recherche en neuroradiologie.	2011 : 26180 € Brut 2012 : 24815 € Brut 2013 : 28220 € Brut 2014 : 81403 € Brut 2015 : 92264 € Brut 2016 : 21002 € Brut 2017 : 60733 € Brut
Employeur : Fonds National Suisse de 10/2011 à 10/2013 Assistant Doctorant MD PhD EPFL Commentaire : Bourse de 180000 CHF obtenue sur concours pour réalisation d'une thèse de sciences à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, exemptée d'imposition. Les montants ont été convertis ici selon 1.2. CHF = 1 EUR. Versements en 3 tranches annuelles et gestion individuelle de ces ressources.	2011 : 50000 € Brut 2012 : 50000 € Brut 2013 : 50000 € Brut
Employeur : Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne de 01/2011 à 09/2011 Assistant Doctorant MD PhD EPFL Commentaire : 37875 CHF brut touchés en 9 mensualités entre janvier et septembre 2011 avant fin de contrat au bénéfice de la bourse du Fonds National Suisse qui remplace au 1er octobre le salaire mensuel payé directement par EPFL. conversion appliquée ici 1.2 CHF = 1 EUR	2011 : 31562 € Brut
Employeur : Guerbet de 10/2015 à 11/2015	2015 : 309 € Net

Description	Rémunération ou gratification
<p>remboursement de 2/3 de frais de congrès journées françaises de radiologie 2015            Commentaire : Le remboursement à hauteur de 2/3 des frais de congrès est conforme à la législation suisse en vigueur.            340.80 CHF conversions 1.1 CHF = 1 EUR</p>	
<p>Employeur : Guerbet            de 10/2016 à 11/2016            remboursement de 2/3 de frais de congrès journées françaises de radiologie 2016            Commentaire : 440.35 CHF payés conversion 1.1 CHF = 1 EUR            remboursement de frais pour congrès conforme à la législation suisse, à hauteur de 2/3 par un acteur privé.</p>	2016 : 400 € Net
<p>Employeur : GE Healthcare Suisse            de 04/2013 à 05/2013            remboursement de 2/3 de frais de congrès IDKD Davos Radiologie musculo-squelettique            Commentaire : remboursement de 2/3 des frais selon législation suisse pour frais de congrès par acteur privé pour médecin. frais inscription s'élevaient à 1420 CHF mais je ne retrouve pas grâce frais d'hôtel même après tentative auprès de l'hôtel et plus de contact avec la compagnie. suis resté du 2 au 6 avril 2013 à Hilton Davos avec d'après emails retrouvés un montant estimé entre 1360 et 1420 CHF sur booking.com à ce moment. Les relevés bancaires en ligne avant 2014 ne sont pas disponibles non plus. Devant cette difficulté je fais une estimation. Donc j'estime les frais remboursés à 2/3 de 1420 CHF de frais d'inscription et à 2/3 de 1420 CHF de frais d'hôtel. Pas de frais de transport car abonnement personnel. =&gt; 2840 CHF x 2/3 = 1893.3 soit après conversion 1.2 CHF = 1 EUR à cette époque environ 1577.75 EUR</p>	2013 : 1577 € Net

## 2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
<p>Employeur : Guerbet            de 06/2016 à 07/2016            cours de 3 heures pour équipe de sales representatives du groupe Guerbet en Corée sur des sujets médicaux relatifs à la radiologie            Commentaire : 2387000 KRW (korean won) convertis sur base du 9 juin 2017 1 EUR = 1312,10 KRW</p>	2016 : 1819 € Brut

**3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration**

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

**4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Néant	

**5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin**

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
	Employeur : Néant Néant

**6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts**

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
En Marche!	Adhérent depuis avril 2016 et référent du mouvement pour la Suisse entre mai 2016 et mai 2017. Commentaire : Mandat de référent territorial d'un parti politique, terminé à cette date. Reste membre actif du parti la République en Marche!
<b>[Activité conservée]</b> Concertiste au clavecin - indépendant	Claveciniste - Interprète de musique baroque - concerts bénévoles réguliers ou pour oeuvres caritatives au gré des propositions. Commentaire : Si une association destinatrice de revenus éventuels liés à cette activité artistique est susceptible de générer un conflit d'intérêt quelconque, je déclarerai celle-ci à la HATVP.

**7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination**

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Néant	

## 8° Les collaborateurs parlementaires

Nom	Description des autres activités professionnelles exercées
Ozhan Emeline	<p>Employeur : Pictet Asset Management, Genève. Adresse : [REDACTED]</p> <p>Analyste quantitatif fonds de fonds. Consiste à créer, développer et maintenir des outils d'analyse quantitative de marché et de performance afin de définir l'allocation par classes d'actif et sous-segments du portefeuille fonds de fonds internes.</p> <p>Commentaire : Réponse favorable du déontologue sur cumul de la fonction décrite et celle de collaborateur parlementaire, en date du 21 juin 2017 suite à demande du 20 juin 2017. "Monsieur le Député, Vous avez interrogé le Déontologue sur la possibilité de recruter comme assistante parlementaire l'employée d'une banque en Suisse, dont le travail consiste à effectuer de l'analyse financière et non à être chargée de clientèle et souhaité une réponse écrite en sus des éléments qu'il vous a apportés par téléphone. Il n'existe pas actuellement d'incompatibilité entre le contrat de collaborateur et d'autres activités professionnelles. Les seules obligations qui existent sont les suivantes : le total des activités professionnelles et du contrat de collaborateur ne doit pas dépasser 190 heures par mois, l'activité professionnelle exercée parallèlement au contrat de collaborateur doit être mentionnée dans la déclaration d'intérêts et d'activités remise en début de mandat à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique et au Bureau et doit également être mentionnée par votre collaboratrice au service de la gestion financière et parlementaire de l'Assemblée nationale. Le cumul d'une activité professionnelle avec un contrat de collaborateur peut cependant poser des questions déontologiques. Au regard des éléments que vous avez portés à la connaissance du Déontologue, il ne semble pas que l'exercice par votre collaboratrice d'une activité professionnelle dans la banque soulève de véritable difficulté, dans la mesure où son travail consiste à être analyste et non conseillère de clientèle. Respectueusement, Le secrétariat du Déontologue"</p>
Rousselot Marie-Ange	<p>Employeur : Subrosa SAS, fondatrice et présidente, Paris. Directeur artistique et conception rédaction (création de logos, de packaging, d'insertions presse, de supports de communication, de site Internet, etc.). [REDACTED]</p> <p>[REDACTED] Associée et emploi à temps partiel (50%).</p> <p>Employeur : Colette Nouvel-Rousselot, Présidente. [REDACTED]</p> <p>Conseil en communication visuelle dans Subrosa Marketing et communication dans European Health Corporation</p>

Nom	Description des autres activités professionnelles exercées
Dijkstra Constance	<p>Employeur : Inclusive Peace and Transition Initiative, Genève. Research and policy associate. Centre de recherche affilié à l'institut des hautes études internationales et du développement. [REDACTED]</p> <p>Sa mission se consacre principalement à de la recherche en maintien de la paix et transitions politiques. Les projets de recherche sont de nature académique ou pour les organisations internationales.</p>

### Observations

*Je soussigné Joachim Son-Forget certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.*

*Fait, le 11/08/2017 13:44:45*

*Signature : Joachim Son-Forget*